

Conseil d'école du lundi 6 février 2012 à 17h15

Membres présents :

M. Gilles Almosnino, Proviseur
M. Pierre Mateo, Proviseur-adjoint
M. Laurent Ansart, Chef des services administratif et financier
M. Sylvie Le Bras-Lestremau, Directrice 1er et 2d cycles de l'école primaire
M. Olivier Marcellet, Directeur 3ème cycle de l'école primaire
Mme Françoise Bordes, enseignante PS - MS
Mme Victoria Soto, enseignante GS
Mme Silvia Ortuño, enseignante CP
Mme Isabelle Montagne, enseignante CE1
M. Remi Carrat, enseignant CE2
Mme Danielle Fay, enseignante CM1
M. Jean-Luc Anguilla enseignant CM2
Mme Cécile Panissal, représentant des parents d'élève titulaire
Mme Paula Cardells, représentant des parents d'élève titulaire
Mme Eva Jorda Carreres, représentant des parents d'élève titulaire
Mme Elena Roig Gimenez, représentant des parents d'élève titulaire
Mme Sandra Barbey, représentant des parents d'élève titulaire
Mme Marta Bordo Di Carminati, représentant des parents d'élève titulaire
Mme Paula Valverde, représentant des parents d'élève suppléante

Membre excusé :

Mme Roselyne Lamy au Rousseau, inspectrice Education Nationale Europe ibérique

Ordre du jour

1. Adoption du PV du conseil d'école du 10/11/2011
2. Point sur les effectifs
 - Départs-Arrivées
3. Projet d'établissement
 - Démarche d'évaluation du projet d'établissement 2009-2012 et méthodologie du projet 2012-2015
 - Bilan des actions du 1^{er} semestre : Etend'art, Noël...
 - Actions à venir calendrier
 - Point sur les sorties avec nuitées
4. Evaluations des élèves
 - Bilan de l'utilisation du livret électronique
 - Informations sur les évaluations nationales CE1 et CM2
5. Rythmes scolaires
 - Mise en place d'une commission d'évaluation (3 enseignants, 3 parents, 2 directeurs)
6. Préparation rentrée scolaire 2012-2013
 - Structure prévisionnelle
 - Procédures d'inscription et de réinscription
 - Commission d'affectation
 - Information sur le calendrier scolaire
7. Questions diverses (*à transmettre par écrit 48 heures avant le conseil*).

17H20 : DÉBUT DE SÉANCE

1- Adoption du PV du conseil d'école du 10/11/2011

Mme Le Bras-Lestrémau indique que la demande des enseignants de joindre au procès verbal du premier conseil d'école la motion sur les évaluations CE1 n'avait pu se faire, qu'elle sera donc annexé au procès verbal du conseil d'école de ce jour.

Mr Carrat enseignant titulaire regrette que les effectifs de GS et de CE1 n'apparaissent pas dans les effectifs donnés à la rentrée, en moyenne 30 en GS et 29 en CE1.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2- Synthèse du conseil des enfants

Synthèse du conseil des enfants par M. Marcellet, directeur du cycle 3. Ce conseil a eu lieu la semaine précédente en présence de 2 parents et de 2 enseignants.

Questions posées aux élèves:

- Comment vivez-vous votre journée?
- Moment préféré de la semaine.
- Qu' amélioreriez vous si vous étiez le directeur?

Demandes et souhaits des élèves:

- Pouvoir rendre visite à leurs frères et sœurs dans la cour de récréation du cycle 2, réponse: c'est possible si c'est ponctuel.
- Un changement du temps de la récréation: pas possible, c'est un temps à respecter.
- Avoir des activités diverses pendant les récréations: il manque des ressources humaines pour surveiller et encadrer d'éventuelles activités.
- Plus d'heures de sport ou d'arts plastiques: pas possible car le nombre d'heures est fixé par les programmes.
- Les devoirs mieux répartis tout au long de la semaine: on transmettra aux enseignants.
- Garderie du vendredi est ennuyeuse: c'est normal, c'est seulement une garderie.
- Avoir une pause dans certaines activités l'après-midi? A voir avec l'IDEF
- Aimeraient des activités pour les vendredis après-midi: pas de décision pour le moment.
- Au sein du lycée, avoir des activités pendant certaines vacances scolaires.

3- Points sur les effectifs

Mme Le Bras, directrice des cycles 1 et 2 présente des effectifs stables avec 328 élèves en maternelle, 308 en cycle 2 et 426 en cycle 3.

Depuis septembre il y a eu quelques départs depuis la rentrée qui ont été aussitôt compensés : 2 départs en cycle 3 et 1 arrivée, 7 départs en cycle 2 et 5 arrivées.

4- Projet d'établissement :

« Nous sommes rentrés dans une démarche d'évaluation du projet d'établissement 2009 à 2012, en vue d'élaborer le projet d'établissement de 2012-2015 ». Les parents seront sollicités par questionnaire, tout comme les élèves et les enseignants, ainsi que les partenaires extérieurs (Antenne consulaire de Valence, Institut Français, élus des français de Valence, mairie de Paterna et universités valenciennes partenaires.) Cinq domaines ont été définis pour ce questionnaire avec plusieurs thèmes pour chacun des domaines : vie pédagogique, vie scolaire, orientation, fonctionnement des instances, communication interne/externe.

Bilan des actions du premier semestre :

Plusieurs sorties ont été organisées au premier semestre. Les PS et MS sont allées à la ferme et ont visité le château de Benisanó, les GS sont allées à l'Océanographique et les CP au Jardin Botanique. Les plus grands ont visité une station d'épuration ou encore le Musée de la Préhistoire.

D'autres actions sont à venir :

Le carnaval aura lieu le mercredi 15/02, le « Printemps des poètes » se déroulera du 5 au 10/3 au cours duquel les enfants créeront des silhouettes sur lesquelles ils colleront des poèmes, les Fallas seront fêtées comme chaque année. Un projet d'école fleurie est actuellement en cours et la plantation de bulbes par les enfants sur les parterres de la cour du cycle 2 est imminente.

Les élèves du cycle 3 vont accueillir un auteur illustrateur : Philippe Barbeau, et d'autres actions sont prévues comme « respirons à plein poumon » par exemple.

Mme Le Bras note que les spectacles de fin d'année et l'exposition « Etend'Art » qui ont marqué la fin de l'année 2011, ont été appréciés. Le vernissage de l'exposition des œuvres des élèves sera mieux organisé l'année prochaine, à une date et à des horaires plus adéquats, afin qu'un plus grand nombre puisse y assister et que les enfants aient la possibilité de montrer fièrement leurs créations à leurs parents. La directrice salue les différentes actions menées dans l'établissement « vivant et dynamique, avec des enseignants volontaires et dynamiques ».

M. Anguila, enseignant de CM2, interroge la direction sur le financement de ces actions et sur la procédure.

Réponse du proviseur : « Il existe une procédure qui sera jointe au compte rendu. Une autorisation est obligatoire pour dépenser les sommes allouées car nous sommes un établissement en gestion directe et nous répondons à des règles de comptabilité publique. »

Certains enseignants trouvent cette procédure un peu contraignante, mais la réponse de la direction est très claire : « C'est la procédure à laquelle nous ne pouvons déroger. » Et l'agent comptable d'ajouter : Avec la procédure, on peut faire des commandes groupées et se faire livrer directement au Lycée, ce qui évite une charge de travail aux enseignants. »

Mme Le Bras précise que les choses se mettent en place progressivement, en douceur et que tout rentrera dans l'ordre petit à petit. La direction insiste sur le fait qu'elle n'a aucunement l'intention de freiner les projets et qu'il s'agit juste de s'inscrire dans un cadre réglementaire.

Les sorties avec nuitées :

Les GS et 1 CP vont partir à Alborache avec 1 nuit sur place. C'est une expérience importante pour eux mais 3 d'entre eux ne seront pas du voyage sur décision des parents. Coût de cette sortie : 98 euros.

Les parents émettent le regret qu'il n'y ait pas davantage de voyages en France. Mr Almosnino, proviseur évoque les difficultés financières que peuvent connaître certaines familles en ces temps plutôt difficiles et rappelle les coûts importants que peuvent représenter ces voyages, minimum 400 euros.

Par ailleurs, l'appariement souhaité autant par les parents que par la direction est un projet pédagogique lourd, auquel il est important de réfléchir dans un lycée français à l'étranger.

Bilan des séjours :

- Du 4 au 9/03, séjour activité ski aux Angles en France (Alpes) CM2C, CM2D, CM2B, CM1B
- Du 5 au 10/03, séjour activité ski à Saint Pierre des Forcats en France (Pyrénées) CM1-CM2, CM2A
- Du 6 au 11/05, séjour à Vielle- Aure (Pyrénées) CM1A, CM2E

Trois autres projets de voyage sont en attente pour cette année. Ce sont donc 8 classes sur 11 de CM1-CM2 qui partent en France cette année.

M. Anguila fait une annonce à propos des prêts de vêtements de sport d'hiver par les 6^{ème} partis l'année dernière par exemple, qui pourraient faire profiter de leurs combinaisons de ski, moonboots... aux CM1 et CM2 de cette année.

5- Evaluation des élèves :

Bilan de l'utilisation du livret électronique

Cette année a été marquée par le lancement du livret électronique pour les MS, CP et CE2. Le site a été ouvert vendredi 3/02 et à ce jour (6/02), 60% des familles ont signé le livret. M. Marcellet et

Mme Le Bras ont suivi très minutieusement les transmissions de ce livret, et portent aujourd'hui leur attention sur leur réception et leur compréhension. « Certaines classes ont été plus réceptives que d'autres, et certains parents ont pris connaissance du livret mais ne l'ont pas signé. La fermeture du site était prévue pour la fin de cette semaine, elle sera repoussée, afin de nous assurer que tous les parents et tous les enfants aient bien eu et lu le livret. »

A noter : les deux périodes d'évaluation, par semestre, de cette année, passeront à trois l'année prochaine. Ces évaluations seront donc trimestrielles.

Informations sur les évaluations nationales CE1 et CM2

Cette année, les évaluations se dérouleront au cours de la semaine du 21 au 25/05 et les résultats seront communiqués début juin. Chaque famille recevra un bilan. L'enseignant concerné recevra toutes les familles dont les enfants ont obtenu moins de 50%, et tous les parents qui désireront être reçus.

Un point est fait sur l'utilité de ces évaluations : Il s'agit de déceler les difficultés de certains élèves et de répondre au mieux à leurs difficultés, mais il s'agit d'une photographie de certaines compétences à un instant T, et en aucun cas d'une évaluation totale, complète et définitive de l'élève.

6- Rythmes scolaires :

Afin d'évaluer les rythmes scolaires des enfants, une commission d'évaluation est mise en place qui a pour but de faire un état des lieux. Cette commission est supposée être composée de 3 enseignants + 3 parents + 2 directeurs, mais sur demande des parents, ces derniers seront au nombre de 5. Leur inscription est prise : Marta Borso di Carminati Peris, Paula Valverde, Elena Roig, Eva Jorda et Sandra Bardey. Les enseignants feront parvenir les noms de leurs représentants en fin de semaine.

Le rythme scolaire actuel est en place depuis 2008 et une évaluation devait avoir lieu au bout de 3 ans. Elle n'a pas été réalisée comme prévue, mais sera faite cette année.

La première réunion aura lieu début mars.

7- Préparation rentrée scolaire 2012-2013

Pour la direction, il est impératif de répondre mieux aux nombreuses demandes d'inscriptions en PS, qui constituent un vivier en nombre et en qualité pour le Lycée. Il y a aujourd'hui une liste de 256 demandes pour rentrer en PS avec seulement 70 élèves acceptés et 208 demandes pour la MS avec 102 élèves acceptés.

Tous s'accordent à dire que c'est beaucoup trop peu, et pour y remédier, une nouvelle classe de PS-MS est prévue.

Le projet est de récupérer le foyer des élèves, pour installer une section de PS/MS dès la rentrée prochaine et agrandir la cantine des petits. Cela permet d'accueillir 70 enfants en PS et 154 MS l'année prochaine.

L'objectif à terme, est d'avoir 3 sections avec des effectifs identiques, à savoir 5,5 PS, 5,5 MS et 5,5 GS. Dès la rentrée prochaine, est mis en place le développement de 2,5 PS pour atteindre progressivement cet objectif.

Procédures d'inscription et de réinscription :

Un courrier sera reçu par chaque famille fin mai avec une fiche pré-remplie en cas de réinscription.

Pour une nouvelle inscription, les documents en ligne seront favorisés.

La commission d'affectation aura d'ailleurs lieu cette semaine, le vendredi 10/02.

Informations sur le calendrier scolaire : proposition pour l'année 2012-2013

La pré-rentrée qui concerne les enseignants se déroulera le 3/09, la rentrée des élèves se fera le 4/09.

Les parents ont émis une suggestion pour le calendrier : Supprimer 2 jours de vacances de la Toussaint (25 et 26/10) et les basculer , un au 8/10 pour faire un pont avec le 9/10, et un autre au 7/12 pour un pont plus long les 6,7,8, et 9 décembre.

Toutes les personnes présentes pensent qu'une coupure fin mai serait bénéfique aux enfants et éviterait ainsi une longue période de semaines d'école d'affilées. La proposition d'une coupure les 29, 30 et 31/05 est à l'étude, en fonction de Fallas et de la semaine Sainte.

8- Questions diverses :

- Le problème de la taille des classes de CP est récurrent.
- Les demandes et propositions d'activités à la pause méridienne.

Les enseignants posent la question de savoir comment gérer un enfant qui a à la fois chorale et aide personnalisée le même jour. Il est évident que l'aide personnalisée est la priorité et Mme Le Bras précise que l'APA s'arrange dans ces cas là pour faire évoluer les groupes en fonction des impératifs scolaires des élèves. Ils peuvent donc changer de groupe pour bénéficier de l'aide personnalisée.

Le proviseur suggère que les demandes de nouvelles activités extra-scolaires pendant la pause méridienne soient formulées sur le questionnaire habituel et que les différentes propositions soient également listées sur ce document. Les parents présentent différentes idées comme de la musique, des arts plastiques ou l'intervention d'un conteur ou d'une conteuse...

Le proviseur fait référence à deux dames dont l'une est ancienne professeur du Lycée et certainement prêtes à s'investir dans ce genre d'activité.

Les parents font part de problèmes de communication rencontrés avec certains enseignants. « Les parents concernés sont invités à prendre contact avec la direction pour aborder et régler le problème. »

L'achat des livres : Sur demande des parents, le proviseur réfléchit à une possibilité, pour que l'établissement achète les livres et dans ce cas, les frais engendrés par l'achat des manuels scolaires, seraient lissés sur les frais de scolarité. Ce procédé entraînerait une économie pour les parents de 15 à 20% sur l'achat des livres, mais le problème est que le temps est peut être trop court pour le mettre en place à la rentrée prochaine. Si cela est possible malgré tout, un essai est envisagé pour les CP et les CE1.

Dernière remarque, certains parents ont demandé de faire remonter leur étonnement devant certaines tenues vestimentaires de certains élèves. Le proviseur adjoint précise que dans le règlement intérieur il est stipulé que les élèves doivent avoir des tenues correctes et décentes. La direction y est très attentive et a à l'œil certains élèves, et se charge de faire systématiquement la remarque aux personnes concernées pour que chacun ait une tenue respectable et correcte au Lycée.

20h20 : LEVEE DE SEANCE.

Signature :

Directrice Cycles 1 et 2

Mme LE BRAS- LESTREMAU

Secrétaire de séance

Mme PANISSAL



Motion des CE1 pour le

Conseil d'école 03/06/2011

- Points que les CE1 aborderont:

1- les évaluations CE1.

1- Les évaluations nationales ont compris
- 4 séances de français (4 matinées)
- 4 séances de math

• Les séquences de français étaient accessibles aux enfants à 2 ou 3 exceptions près.

• Les séquences de mathématiques étaient très difficiles pour des enfants de CE1.

En calcul: Ils devaient poser des multiplications (nombres à 3 chiffres) en colonne.

Les enfants de CE1 commencent tout juste à découvrir à quoi correspond la multiplication et à mémoriser les tables de 2 à 5.

- Soustractions avec retenue de nombres à 3 chiffres.

En résolution de problèmes:

- Il y avait des problèmes avec 2 étapes intermédiaires (avec addition et multiplication) avant d'arriver à la dernière une soustraction.

- Un problème avec soustraction de centaines.

.../...

- Un problème avec division (75:3)
- Des problèmes de comparaison de km, m, kg et g, h et min.

⇒ Nous estimons que ces épreuves étaient trop longues (4 jours), qu'elles étaient propres à déstabiliser des enfants et/ou les mettre en situation d'échec.

D'autre part, les critères imposés de notation supposent que l'enfant soit ~~à~~ a tout juste, soit a tout faux.

⇒ Nous tenons à rappeler les propos de M. André Antibi dans sa conférence du 7 mars 2011: Il est important de ne pas mettre l'apprenant en situation d'échec.

⇒ En résumé, nous avons passé 4 matinées de travail, de nombreuses heures de correction et de saisie sur ordinateur et nous devons refaire passer nos propres évaluations aux enfants afin ~~de~~ que réellement soient évalués leurs acquis!